



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE



GRUPE DE LA BANQUE
AFRICAINNE DE DEVELOPPEMENT

COMMUNIQUE DE PRESSE

PROJET DE TRANSFORMATION AGRO-ALIMENTAIRE DU TOGO (PTA-TOGO)

Lomé, le 27 août 2018

Le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) a accordé au Togo, 20,99 millions d'Unités de Compte (UC), soit environ 16,63 milliards de FCFA, dans le cadre de son projet de transformation agro-alimentaire (PTA-Togo), à travers trois (03) financements objet d'un protocole d'accord de don et de deux accords de prêts. Le protocole d'accord de don du Fonds Africain de Développement porte sur un montant de 4 635 000 UC, soit 3,67 milliards de FCFA. L'accord de prêt de la Banque Africaine de Développement (BAD) et du Fonds Africain de Développement (FAD) représente un montant de 8 320 000 UC, soit 6,59 milliards de FCFA. L'accord de prêt du Fonds Africain de Développement porte sur un montant de 8 040 000 UC, soit 6,37 milliards de FCFA.

Les accords de prêt et de don sont signés au Ministère de l'Economie et des Finances de la République Togolaise ce lundi 27 août 2018 par Madame Khadidia DIABI, Responsable pays de la BAD au Togo et Monsieur Sani YAYA, Ministre de l'Economie et des Finances, en présence du Ministre Ouro-Koura AGADAZI de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.

Le Projet Transformation Agro-alimentaire du Togo (PTA-Togo) est un projet pilote mis en œuvre dans le cadre du Plan Stratégique de Développement des Agropoles au Togo 2017-2030 et de l'initiative 'Nourrir l'Afrique 2016-2025'. Ainsi, le Projet vise à créer, dans la région de la Kara, les conditions favorables à l'investissement privé notamment dans la transformation des produits agricoles, la fourniture d'intrants et de services agricoles. Les résultats attendus concernent notamment:

- l'accroissement de la productivité et la production agricole des filières de substitution aux importations (riz, maïs, soja, poulet de chair) et d'exportation (noix de cajou et sésame);
- l'augmentation de la part des produits agricoles transformés sur place (de 19% à 40%) grâce aux investissements privés dans l'agro-parc (90000 T/an de riz paddy, 15000 T/an de maïs, 10000 T/an de soja, 20000 T/an de provende, 10000 T/an de noix de cajou et 10 000 T/an de sésame, production de 3 millions de poussins/an, abattage de 2 millions de poulets de chair/an) ;
- le renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations ;
- la création de la richesse et des emplois pour les jeunes et les femmes.

Par ailleurs, le projet bénéficiera directement à environ 303 000 personnes dont 51% de femmes et indirectement à la population de la région de la Kara et de l'ensemble du pays. En termes d'impacts, l'on notera l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations et de leurs revenus grâce notamment à un meilleur accès aux marchés, aux intrants agricoles, aux services agricoles et aux financements. Pour ce faire, le projet prévoit :

- ❖ l'accroissement des investissements privés favorisé par un environnement des affaires plus favorable à la mise en place d'infrastructures dans l'agro-parc ;
- ❖ l'augmentation des capacités de production agricole grâce aux infrastructures prévues (barrages, périmètres irrigués, pistes, etc.) ;
- ❖ le renforcement des capacités des exploitants, à travers les 10 centres de transformation agricole (CTA) multi-usages (intrants, équipements agricoles, financements, agrégation des récoltes, etc.).

Le projet de Transformation Agro- Alimentaire du Togo sera exécuté suivant l'approche chaîne de valeur, à travers un partenariat entre l'Etat (facilitateur et régulateur), le secteur privé (promoteur) et les organisations professionnelles agricoles. Sa mise en œuvre porte sur une durée de cinq (5) ans pour un coût de 35,19 milliards dont 22% de dons, le tout financé par le gouvernement togolais, la BAD, la BOAD et la Fondation Seamaul.

La BAD salue non seulement l'engagement soutenu des autorités togolaises dans la conception de ce projet mais aussi les efforts importants déjà consentis par le gouvernement dans la recherche d'une croissance inclusive au bénéfice de toute la population togolaise. Madame la Représentante Pays du Groupe de la BAD, Khadidia DIABI, apprécie en outre l'excellence des relations que la Banque entretient, depuis près de quatre décennies, avec le Togo. La qualité de ces relations a permis la reconstitution rapide de son portefeuille de projets pour le pays. La Banque continuera de soutenir le Togo dans la mise en œuvre du Programme National de Développement (PND) 2018-2022 ainsi que le maintien et l'intensification du partenariat actuel.

Le gouvernement se félicite du présent appui qui est en ligne avec la vision du Président de la République et sa politique visant non seulement à satisfaire les besoins des populations, mais également à poursuivre le développement économique du Togo. Le gouvernement, toujours par la voix du ministre de l'économie et des finances, monsieur Sani YAYA, rassure qu'il poursuivra avec détermination la mise en œuvre des réformes engagées et exprime sa gratitude pour la constante sollicitude de la Banque Africaine de Développement (BAD) à l'égard du Togo.

Avec cette signature d'accords de prêt et de don, le volume total des engagements du Groupe de la BAD au Togo s'élève à deux cent quarante-deux (242) millions d'unités de compte, soit environ cent quatre-vingt-dix (190) milliards de francs CFA pour dix-sept (17) opérations.